



La vie des établissements

Randonnée avec le Cyclo-Club du Marais

Depuis octobre 2014, le foyer Kergestin a établi un partenariat avec l'association de randonnée de la Chapelle des Marais « Le Cyclo-Club du Marais ». Ainsi, 3 résidents puis 4 depuis février, participent deux fois par mois à des randonnées de 8 à 10 km. 4 à 8 membres du cyclo-club des Marais proposent à cet effet, d'accompagner les résidents un jeudi sur deux sur des parcours variés et adaptés, sur les communes environnantes. Cette expérience s'est avérée très positive quant à l'intégration des personnes accompagnées. Elles attendent ces rendez-vous avec impatience, qui se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur. Les membres de l'association ont appris à connaître les résidents, à repérer leurs éventuelles difficultés et y sont attentifs. Cette activité va se poursuivre en 2015-2016 ; l'association a même proposé d'encadrer un autre groupe de résidents, pour des randonnées n'excédant pas 5 km.



Ce partenariat va se concrétiser au mois de septembre par la mise en place d'une convention entre l'association Cyclo-club du marais et l'Apei Ouest 44 pour le foyer Kergestin.

Randonnée inter-foyers

Le 27 mai dernier, le foyer Kergestin a organisé une randonnée inter-foyers de 5 km aux alentours du Château de Ranrouët. Les foyers La Source de Guidas et Beauséjour ainsi que le foyer La Madeleine de Pontchâteau ont rejoint dix résidents du foyer Kergestin pour partager un après-midi de marche conviviale. Ces moments de rencontre sont très appréciés des résidents d'autant qu'ils permettent de créer des échanges ou de se retrouver pour ceux qui se connaissent déjà. Cette randonnée a été ponctuée d'un jeu contenant des questions sur le Château de Ranrouët et sur l'environnement, avec la création d'un herbier que les randonneurs ont pris beaucoup de plaisir à réaliser.

Céline Tendron
Coordinatrice socio-éducative

Facile à lire



Les résidents du foyer Kergestin font de la randonnée 2 fois par mois avec l'association Cyclo-Club du Marais.

Les parcours sont adaptés et les marcheurs font entre 8 et 10 kilomètres de randonnée autour de La Chapelle-des-Marais.

C'est une activité appréciée de tous qui recommencera dès septembre.

Une randonnée avec plusieurs foyers a aussi été organisée près du Château de Ranrouët. Les résidents ont participé à un jeu sur le château. Ils ont fabriqué un herbier avec les plantes ramassées pendant la balade.